



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INTERCLUBS AVENIRS

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 - Piscine de PACY S/EURE

REGLEMENT :

Filles nées en 2013 & après - Garçons nés en 2013 & après

Equipe composée uniquement de 4 nageurs (filles ou garçons).

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4N) ainsi qu'aux deux relais.

Chaque 50 M doit être nagé par un nageur différent.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si la précédente est complète.

Le programme fédéral n'autorise pas d'équipes mixtes.

Le classement sera établi à l'addition des points obtenus à la table de cotation FFN.

PROGRAMME :

1^{ère} réunion

Ouverture 9 h 00 – Début 10 h 00

50 M PAPILLON Filles & Garçons

50 M DOS Filles & Garçons

100 M 4N Filles

Pause de 10 mn

Relais 4 x 50 M 4 N Garçons & Filles

2^e réunion

Ouverture 14 h 00 – Début 15 h 00

50 M BRASSE Garçons & Filles

50 M N.L. Garçons & Filles

100 M 4 N Garçons

Pause de 10 mn

Relais 4 x 50 M NL Filles & Garçons

RECOMPENSES : AUX TROIS PREMIERES EQUIPES FILLES ET GARCONS.

FRAIS D'ENGAGEMENT : **20 €** PAR EQUIPE.

Engagements :

Sur **EXTRANAT**, pour le **LUNDI 14 OCTOBRE 2024**, **dernier délai**

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)

IMPORTANT : Pour les clubs qui n'auraient pas assez de nageurs pour constituer une équipe, possibilité de les engager individuellement (compétition sous Extranat intitulée « Journée Avenirs ». Deux épreuves maximum autorisées par nageur. Les épreuves individuelles seront les mêmes que celles des interclubs. Pas de relais ni récompenses. Montant de l'engagement 2 €

Si le nombre d'équipes engagées était réduit, la compétition pourrait être organisée uniquement sur l'après-midi.